

# PROJET DE CONTRAT DE PLAN ETAT-REGION 2021-2027

## Auvergne-Rhône-Alpes

### Fiche annexe n°15 – Eau

#### 1. Modalités de déclinaison du volet

##### ***Les agences de l'eau financent des actions sur l'eau et la biodiversité selon les modalités précisées dans leurs programmes d'intervention***

La part respective des 3 agences intervenant sur la région est fixée ainsi :

- Agence Rhône-Méditerranée Corse : 53,5 M€ ;
- Agence Loire-Bretagne : 17,5 M€ ;
- Agence Adour Garonne : 13,5 M€.

##### ***Mieux partager et économiser l'eau, accompagner les territoires dans l'adaptation au changement climatique***

###### ■ Types d'action Etat :

- Elaboration des PTGE/PGRE ;
- Opérations d'économies d'eau (tous usages) ;
- Opérations liées aux ressources de substitution identifiées dans un PGRE/PTGE validé ;
- Déconnexion des eaux pluviales pour infiltration ou réutilisation.

Les projets de territoire pour la gestion de l'eau doivent préférentiellement se faire dans le cadre de SAGE (schémas d'aménagement et de gestion des eaux) afin d'assurer un périmètre cohérent et un pilotage représentatif des différents usagers.

###### ■ Dispositifs Région :

- AMI Stratégies d'adaptation et résilience des territoires : accompagner les territoires pour gérer les ressources en eau et prévenir les risques naturels ;
- AAP Prévention et protection contre les risques naturels : accompagner les projets innovants de solutions fondées sur la nature.

##### ***Améliorer la qualité de l'eau à travers la restauration des captages prioritaires et la lutte contre les pollutions diffuses agricoles***

- Mise en œuvre des programmes d'actions sur les captages prioritaires (dont MAE ou PSE) ;
- Agroécologie et projets de filières bas intrants.

**Programmes d'action de prévention contre les inondations**

## ■ Action Etat :

- Participation aux programmes d'actions de prévention contre les inondations labellisés (co-financement des actions des PAPI et de l'animation des PAPI sur le programme 181).

**2. Maquette détaillée du volet**

| Typologie de projets retenus  | Part Région contractualisée | Plan de relance Région | Part Etat contractualisée | Part Etat valorisée | Plan de Relance Etat (pour mémoire) | Programme budgétaire ou opérateur (hors relance) |
|---|-----------------------------|------------------------|---------------------------|---------------------|-------------------------------------|--|
| Mieux partager et économiser l'eau, accompagner les territoires dans l'adaptation au changement climatique        | 5 000 000 €                 |                        | 22 000 000 €              |                     |                                     | Agences de l'eau                                 |
| Amélioration de la qualité des eaux via les captages prioritaires, lutte contre les pollutions diffuses agricoles |                             |                        | 6 000 000 €               |                     |                                     | Agences de l'eau                                 |
| Programmes d'actions de prévention contre les inondations   |                             |                        | 35 000 000 €              |                     |                                     | Prog 181   |
| Programmes d'actions de prévention contre les inondations   |                             |                        | 1 050 000 €               |                     |                                     | Prog 181   |